

Chapitre II

Interview de Richard Kermer, un des membres fondateurs

*Réalisé le 13 novembre 2018 à
Villers-la-Ville par Joëlle et Patrick
De Win*

Q : Qui es-tu Richard ?



Richard Kermer : Né à Cologne le 17 juin 1950, je suis le premier enfant issu du mariage entre une Flamande et un Wallon qui se sont rencontrés et mariés en Allemagne peu après la 2^o guerre mondiale. J’y ai vécu une dizaine d’années. Du fait du métier de mon père qui a terminé sa carrière militaire comme Général-Major, j’ai déménagé plus de vingt fois dans ma vie, principalement pendant ma jeunesse.

Comme j’en avais marre de tout le temps changer de domicile, j’ai demandé à mes parents d’aller en pension ; j’ai donc été à Malonne (Institut St Berthuin) de 1964 à 1969 pendant mes Humanités Modernes.

J’ai obtenu par après une licence en sciences économiques appliquées à l’Université Catholique de Louvain. Ces études ont été suivies par mon service militaire comme Candidat Officier de Réserve dans les Troupes Blindées

d’abord, au Régiment Para-Commandos, ensuite.

Mes activités professionnelles, m’ont orienté principalement vers les assurances, la sécurité et l’énergie.

Epoux heureux de Josanne Schellens, nous avons fondé une chouette famille et avons deux tout aussi chouettes enfants. Mes activités professionnelles dans la Compagnie d’assurances Zurich nous ont obligés à louer une maison dans la zone téléphonique du 071, dans la commune de Villers-la-Ville, plus précisément à Sart-Dames-Avelines.

En 1986, notre proprio nous a demandé si nous voulions acheter sa maison. Connaissant ses désavantages, nous nous sommes dit, Josanne et moi, qu’il y avait peut-être mieux à acheter. C’est comme cela que nous avons cherché, trouvé et aménagé notre maison actuelle du Bd Neuf en 1987.

J’estime que je suis une personne enthousiaste, auto motivante : Willen is winnen !

J’éprouve néanmoins un besoin irrépressible de solitude et ce n’est pas avec le vignoble que j’ai soigné cela ! Ainsi, par exemple, lors de mes longues années de présidence, au matin de chaque réunion, je me demandais chaque fois dans quelle galère je me m’étais embarqué mais, après la réunion, j’étais toujours très content de cette journée passée avec les amis vigneronns.

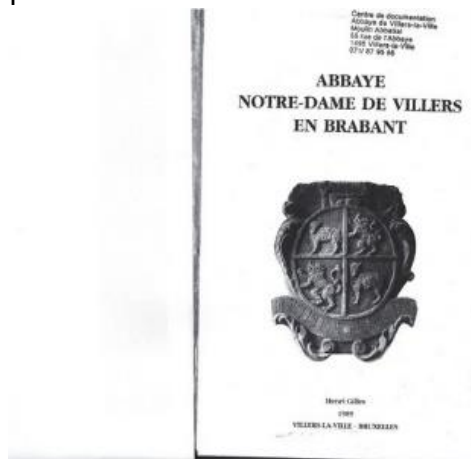
Q : A part toi, qui sont les autres membres fondateurs du Vignoble ?

RK : Celui qui a « poussé sur le bouton », le « starter » c’est moi.

J'ai appris, beaucoup plus tard, que d'autres avaient eu la même idée sans avoir débuté quoi que ce soit.

C'était en 1990, année choisie de façon intentionnelle car on célébrait le 900^{ème} anniversaire de la naissance de Saint Bernard, fondateur de l'ordre des Cisterciens.

La première personne que j'ai rencontrée alors, était le bourgmestre de l'époque, Michel Mathy, qui habitait à côté de chez moi, ici à Villers. Je lui ai demandé ce qu'il fallait faire pour relancer l'ancien vignoble. Il m'a répondu que ce n'était pas difficile, que je devais demander des autorisations et voir avec qui je voulais commencer. Il m'a recommandé de rencontrer Henri Gilles car c'était l'ingénieur chargé par la Régie des Bâtiments de la restauration des ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville. Ce même Henri Gilles avait écrit un livre sur l'abbaye paru en 1989.



C'est d'ailleurs en visitant les ruines avec ce livre, que j'avais découvert avec étonnement qu'il y avait un vignoble là où nous sommes actuellement. J'ai trouvé amusant et étonnant que des vignobles existaient en Belgique dès le Moyen Age.

D'autre part, la compagnie d'assurances pour laquelle je travaillais m'avait envoyé pour une expertise

chez l'Abbé Omer Henrivaux qui avait subi un dégât des eaux. Il me proposa de déguster un verre de vin, qui s'avéra être un Pineau des Charentes fabriqué par l'Abbé lui-même, « pour éviter les problèmes d'accises » dit-il !

Il possédait, à l'arrière de sa maison, un p'tit are de terrain « couvert » de vignes ! Cet abbé sympathique, devenu ensuite un ami, avait la connaissance du vin et de la vigne !

En décembre 1990 s'organise une première réunion chez nous au Bd Neuf pendant laquelle les personnes présentes ont décidé de relancer l'ancien vignoble de l'Abbaye de Villers : ils avaient l'autorisation officieuse de le faire. Dans ce groupe, il y avait, outre moi-même :

- Henri Gilles, ingénieur, vice-Président du Syndicat d'Initiative de Villers
- L'Abbé Omer Henrivaux, de Sart Dames Avelines
- Dominique Ghislain, voisin du Bd Neuf,
- André Vandenbosch, de Sart Dames Avelines
- Christian Gouverneur, de Sart Dames Avelines, ami et ancien voisin
- Albert Baiwir, qui fut le premier coordinateur de l'APTCV (Association pour la Promotion Touristique et Culturelle de Villers-la-Ville). L'APTCV succéda au Syndicat d'Initiative de Villers dans la gestion des ruines de l'Abbaye.
- André Leclercq, mon voisin du Bd Neuf, et ancien Président du Syndicat d'Initiative.
- Aimé De Caluwé, très important avocat bruxellois, qui nous aida plus d'une fois dans la gestion compliquée des problèmes

juridiques de nos « frères » de Torgny !

- Jean Leboutte, voisin du Bd Neuf, grand vigneron de son petit lopin de terre, personne éminemment sympathique et enthousiaste.

Q : Comment t'est venue l'idée de restaurer ce vignoble ? Qu'est-ce qui t'a poussé à le relancer ?

RK : Un premier élément, c'est la beauté du site qui m'a fort impressionné. Quand on pense qu'au Moyen Age, des hommes sont parvenus à construire des bâtiments aussi majestueux, c'est une démarche extraordinaire !

Un deuxième élément est le fait que, lorsqu'on écoute les visiteurs de l'Abbaye, ils disent souvent « Ah, c'est bien, j'ai visité l'abbaye une fois, je ne dois donc plus y revenir ».

Or, il faut savoir qu'à l'époque où l'on a démarré nos activités viticoles, les ruines étaient gérées par l'APTVCV ; celle-ci employait une vingtaine de personnes rémunérées à temps plein.

Elle recevait des subsides rediscutés laborieusement chaque année. Si les visiteurs ne venaient qu'une fois, ces subsides ne seraient plus suffisants pour permettre le bon fonctionnement de l'asbl gestionnaire. Pour moi, c'était clair : il fallait créer des animations extérieures pour que les visiteurs reviennent deux, trois, fois.

De là cette idée de relancer le vignoble devenu, grâce aux membres de la Confrérie, une réalisation incroyable !

C'était mon idée mais pour être honnête, j'ai appris par après qu'Henri Gilles, un des administrateurs du Syndicat d'Initiative, avait eu la même

idée. En effet, Aimé De Caluwé et lui avaient rencontré en 1988 Charles Legot, vigneron à Huy. Ce monsieur leur avait donné des conseils sur la plantation d'une vigne, mais les démarches s'étaient arrêtées là.

Q : Pourquoi avoir reconstitué un vignoble à cet endroit précisément ?

RK : La réponse est double.

Tout d'abord, l'orientation est excellente : le vignoble est idéalement placé car il est monté sur un coteau orienté pratiquement plein sud. Il est aussi entouré de murs de schiste. Le sol est schisteux, ce qui est très bon pour la vigne et le vin que l'on réalise par après.



Ensuite, il y avait déjà un vignoble à cet endroit au Moyen Age. On a en effet trouvé des traces dans des écrits du XIVème siècle et aussi dans certains écrits officiels du XVIIIème siècle.

Il y a même eu, paraît-il, un miracle à la chapelle Notre-Dame de Montaigu, contiguë au vignoble. En effet, l'enfant d'une lavandière qui travaillait près des moulins au bord de la Thyle, était tombé dans la rivière. La maman l'amena, blessé et inconscient, auprès

de son mari qui travaillait dans les vignes situées au pied de cette chapelle. Là, l'enfant s'est réveillé et, comme par miracle, il était indemne !

Q : Avez-vous dû obtenir des autorisations ?

RK : Evidemment !

La première autorisation, orale, fut donnée par le bourgmestre Michel Mathy. En tant que bourgmestre, c'était une autorité auprès du Syndicat d'Initiative.

Albert Baiwir, grâce à ses contacts, a obtenu les autorisations officielles de la commune et de la province pour réaliser la mise en place du vignoble.

Tout fut très vite fait, en moins d'un an !

Q : Dans quel état étaient les lieux en 1990?

RK : C'était un fouillis indescriptible, un vrai champ de bataille !



Le lieu était rempli de ronces et d'arbres qui avaient poussé de façon désordonnée. De plus, lorsqu'ils défriçaient, les ouvriers de l'abbaye coupaient systématiquement les troncs à 30 ou 40 cm de hauteur si bien que les arbres se développaient plus par leurs racines que par leurs branches. Les escaliers étaient très mal en point et même quasiment inexistant à certains endroits. Certains murs des

terrasses s'étaient écroulés. Dans ces circonstances, nous avons eu beaucoup de chance de ne pas avoir eu de blessés, par chutes notamment. Cela étant, nous étions quand même assurés !

Q : Quels travaux préliminaires avez-vous dû effectuer ?

RK : De 1990 à 1994, nous avons travaillé sur les quatre terrasses supérieures pour les nettoyer complètement



Nous avons creusé des trous de 75 cm de profondeur pour ancrer les poteaux palisseurs au sol.

Il fallait traverser une couche de 20cm de sable limoneux et ensuite une couche de schiste. Comme il était impossible de bêcher, nous utilisons la barre à mine puis continuions, parfois, à la cuillère ! Après la plantation des poteaux, nous devons encore tirer les câbles.

Les réunions de travail se déroulaient deux fois par mois, de mars à octobre. Nous étions trois à quatre personnes par réunion, ce qui nous permettait de placer seulement quatre poteaux par séance. C'était un vrai travail de forçat ! De plus, il fallait motiver des gens à venir travailler sur le site alors qu'on ne plantait pas encore et donc qu'on ne récoltait pas.

Q : Outre les membres fondateurs, qui a travaillé sur les lieux ?

RK : Nous avons très vite bénéficié d'une aide venant des médias. En effet, lors de la journée du patrimoine du 15 septembre 1991, nous avons été interviewés par Catherine Moreau, journaliste au « Soir », et avons eu droit à une photo en pleine page, ce qui était extraordinaire!



Quand le patrimoine se recrée à la pioche...

Il y a eu des milliers, en ce dimanche consacré au patrimoine, à venir découvrir les murs, les fontaines, les musées, les châteaux et autres jardins qui façonnent notre mémoire collective. Ils ont parcouru des itinéraires balisés par de nombreuses associations en Brabant wallon, écouté, contemplant, saisi... Au cœur des ruines de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville, là où, voici quelques siècles, les moines cultivaient la vigne, des bénévoles ont répondu à l'invitation de la « Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers en Brabant ». La plupart habilités en moines, ils sont venus débroussailler, sarcler les terrasses qui accueillent les futurs ceps. Une façon bien sympathique d'ouvrir ensemble à la résurrection d'un patrimoine perdu.

Photo Paul Joachim.

Il est certain que cet événement a attiré des personnes désireuses de se lancer dans cette aventure.

Au départ, parmi les membres fondateurs, 95% étaient des Villersois. Dans les 5% restants, il y avait par exemple Henri Gilles qui habitait à Lustin. Le noyau de départ venait du Boulevard Neuf, à tel point qu'on lui a donné le surnom de « Boulevard Neuf du Pape ».

Le groupe s'est agrandi lentement : il a fallu 10 ans pour atteindre la centaine de membres.

En 2018, plus de 260 membres sont inscrits, ce qui est magnifique ! Mais il n'y a plus qu'environ 25% de Villersois. Beaucoup de membres viennent de Bruxelles et du Brabant Wallon, mais certains viennent aussi de Flandre.

On peut dire que jusqu'à présent, 600 personnes ont été, à un moment ou à un autre, membres actifs ou sympathisants de la Confrérie.

Q : Est-ce que cette notion de Confrérie existait dès le départ ?

RK : Oui, la notion de Confrérie existe depuis l'origine de l'activité du vignoble. Lors de la première réunion, nous avons cherché un nom. Le premier nom auquel nous avons pensé est celui de « Clos Dom Placide » (dernier Abbé de Villers avant la prise et la destruction de l'abbaye par les Sans-Culottes français) mais certains ont trouvé ce nom trop folklorique. Après quelque temps, le nom de « Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers en Brabant » a été adopté puisque nous sommes le seul vignoble d'abbaye dans la province du Brabant qui, à l'époque, n'était pas encore scindée.

Au début, c'était une Association de fait qui n'avait pas de statuts. Ces statuts ont été rédigés en 1996 car l'Association devait passer en ASBL pour toute une série de raisons.

D'autre part, le terme « confrérie » nous a posé quelques problèmes. En effet, porte le nom de confrérie en Belgique toute association de type gastronomique mais nous n'avions pas envie de devoir assister à leurs chapitres, très fréquents, car nous n'aurions plus eu le temps de travailler la vigne ! « Cum fratre » signifie « frères ensemble » mais il a fallu l'expliquer plusieurs fois pour convaincre les membres.

Q : Et, en ce qui te concerne toi, membre fondateur, si c'était à refaire ?

RK : Oui ! Je le referais les yeux fermés, dès demain et des deux mains !

